



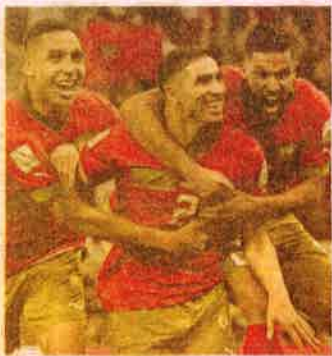
Hommage Larmes, bougies et chansons sur la tombe de Johnny ➔ P. 28 et 29

Mercredi 7 décembre 2022 • N° 7686 • 1,60 €

+ Votre supplément Etudiant



Aujourd'hui en France



Coupe du monde Le Maroc s'offre l'Espagne et file en quarts

➔ Sports - P. 22

Exclusif Les vérités du marabout de Pogba

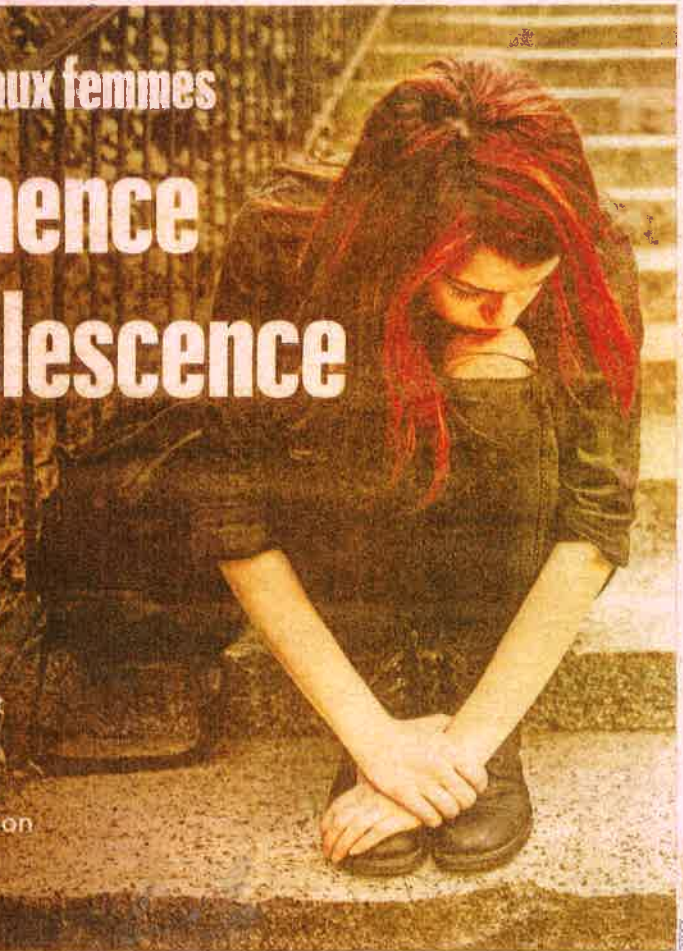
➔ Faits divers - P. 14

Violences faites aux femmes

Ça commence dès l'adolescence

Les premiers baisers et les premiers coups : les couples de mineurs ne sont pas épargnés par les violences psychologiques, verbales et physiques. Des campagnes de sensibilisation sont lancées en France.

➔ Fait du jour - P. 2 et 3



"ELECTRISANT"
LE PARISIEN ★★★★★

"RENVERSANT"
LE FIGARO

"TRUSSARDI"
L'ESPRESSO

FESTIVAL DE CANNES 2022
LE CENTENAIRE D'OR
GRAND PRIX

FESTIVAL D'ANGOULEME 2022
MEILLEUR FILM

LES PIRES

— LISA ANICHA, C. RICHARDS GUERET

france tv

le Parisien

le Monde

le Figaro

le Parisien

le Monde

AUJOURD'HUI AU CINEMA

Édito

Le poids d'un mot



Marie-Christine Tabot
Directrice adjointe
de la rédaction

Le 25 novembre, lors de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le massacre décompte des mortes sous les coups d'un homme, mari, compagnon ou autre s'établissait à 121. Au cours de l'année 2021, il était de 122. Sans être grand choc, ou jouer les Cassandra, on peut imaginer que ce sordide record va être dépassé.

Parmi ces 121 personnes, il y avait Emma, une toute jeune fille de 14 ans. En juin, à Classé, Saône-et-Loire, village viticole de quelque 850 habitants, vanté pour sa douceur de vivre, la collégienne a été poignardée à trois reprises par un de ses camarades, son petit ami. Ce dernier n'a pas encore été jugé. Les ressorts de son crime restent inconnus pour l'instant, comme ceux de la plupart des auteurs de violences mortelles commises contre des femmes ou des jeunes filles que l'on additionne désormais sous le vocable de féminicide.

Le terme n'est pas encore entré dans le Code pénal, mais il est devenu une réalité et s'est imposé dans l'opinion publique. Pour une fois, la globalisation se révèle nécessaire. Elle permet de mettre au jour un fait de société, qu'il s'appelle crime d'honneur, conjugal, intime... ou qu'il concerne le sacrifice des nouvelles nées dans des pays limitant les naissances. Et, bien sûr, il existe aussi des hommes battus, maltraités, et même assassinés par des femmes. Mais la statistique reste sans appel.

Ce sont les femmes et des jeunes femmes que l'on maltraite parce qu'elles sont des femmes, partout dans le monde. Le mot féminicide a été importé en France il y a moins d'une dizaine d'années. Il est devenu incontournable. On ne peut que s'en féliciter. Bien nommer les choses, c'est les rendre visibles.

Ces femmes victimes dès l'adolescence

On parle peu des violences conjugales entre ados. Elles toucheraient pourtant un tiers des 12 à 16 ans. Des campagnes de sensibilisation sont lancées en Ile-de-France et en province.

Dossier réalisé par
Océlie Chevallier

LES PREMIERS ÉMOIS, les premiers baisers et parfois les premiers coups. Les amours adolescentes ne sont pas aussi innocentes que le croient les parents. Même s'ils ne sont pas les cibles des campagnes contre les violences conjugales, les couples mineurs ne sont pas épargnés par les violences verbales, psychologiques et physiques.

Difficile d'évaluer le phénomène car, en France, le sujet est très peu documenté. Mais au Québec, les études établissent que le phénomène touche trois jeunes sur dix âgés de 12 à 16 ans. Selon une enquête réalisée fin 2021 par la newsletter destinée aux adolescents Les PetitesGlo, 90 % des filles de 12 à 24 ans déclarent avoir déjà subi des violences au sein de leurs relations amoureuses.

En Essonne, le conseil départemental a pris le sujet à bras-le-corps en soutenant une opération de sensibilisation dans une dizaine de collèges jusqu'au 9 décembre. « Quand on parle des violences sexuelles et nouvelles, on a l'image, s'agissant des auteurs, d'hommes blancs de plus de 50 ans, affirme Alexandre Touzet, le vice-président (L.R.). Les jeunes ne sont pas dans le curseur. Ils ne vont pas non plus se confier aux associa-

tions qui prennent en charge les victimes de violences conjugales. On se mobilise donc pour que les collégiens soient éduqués à ces sujets. »

Le calvaire d'une victime raconté aux collégiens

Ce mercredi-là, deux classes de 3^e sont réunies dans une salle du collège de Villeroy, à Mennecy, pour écouter Marie Gervais. Agée de 44 ans, cette autrice a subi des violences de la part de son petit ami de ses 16 à 24 ans. Un calvaire de huit ans qu'elle a raconté dans un livre, « Il me tue cet amour » (Massot Édition). Elle est accompagnée de gendarmes, dont Geoffrey De Giacomo, adjudant-chef et référent violences intrafamiliales pour la gendarmerie de l'Essonne.

« On a été un peu surprises, témoignent trois élèves d'une quinzaine d'années. On pensait que les violences conjugales ne concernaient que les couples mariés, les vieux quoi. » Geoffrey De Giacomo rappelle ce qu'il en est pour la justice. « Il n'est pas nécessaire de vivre ensemble, d'être marié. On parle de conjugalité dès lors qu'une relation intime et continue est établie entre deux personnes. Si la conjugalité est retenue, c'est une circonstance aggravante. Si je me bagarre dans la rue avec une personne que je ne connais pas, c'est une contravention qui peut coûter entre 750 et 1 500 € d'amende. En revanche, si je frappe ma copine, ma femme ou ma conjointe, c'est un délit passible de trois ans d'emprisonnement. »

Avant d'ouvrir le débat, Marie Gervais remonte le temps. Fin 1994, les radios passent « The Power of Love » de Céline Dion. Elle a fêté ses 16 ans, et elle sort pour la première fois avec un garçon, du même âge. « Les violences psychologiques ont démarré au bout de quinze jours, se souvient-elle. Par des petites choses : des moqueries, des critiques, des choses qu'on a tous faites. Sauf que là, c'était

tout le temps. Si je réagissais, il me rétorquait que c'était pour rire, que ce n'était pas grave, que j'étais trop sensible. »

Au bout d'un mois et demi, ils ont leur premier rapport. « Je n'avalais ni désir ni envie, il ne m'a pas forcée mais j'ai lâché à cause de son insistance. » Marie reçoit sa première claque au bout de deux mois. « Dans la rue », précise-t-elle aux élèves qui l'écoutent religieusement. Certains garçons évacuent le stress en remuant la jambe, et des jeunes filles en larmes, remuées par le récit de Marie, ont besoin de s'éloigner quelques minutes, encadrées par l'un des deux référents de l'établissement.

Ne pas minimiser les actes

« Les violences verbales sont survenues au bout de quatre mois, poursuit Marie, qui fera une tentative de suicide pendant sa terminale. Pourquoi tu rhabilles comme ça, pourquoi tu roules des fesses : ses remarques ont commencé à grignoter ma propre estime. Il me mettait sur un piédestal, puis il me rabattait en me traitant de la dernière des puies. C'était déstabilisant. »

Le gendarme en profite pour évoquer le phénomène d'emprise. « Dans une relation, on ne doit jamais avoir peur de l'autre. Insiste-t-il. Ce n'est pas parce qu'on aime quelqu'un qu'on doit tout accepter. La confiance, c'est savoir considérer l'autre et savoir que l'autre va considérer votre non. Le consentement n'est pas éternel, ça change tout le temps. Et on doit garder un jardin secret se protéger. »

Ces sentences d'adultes ne semblent pas faire écho auprès de tous. Quand est projetée la phrase « il/elle me demande mes codes de téléphone, c'est normal, si on s'aime, on n'a rien à se cacher », beaucoup ont l'air d'abord d'accord. À force de débats, quelques-uns comprennent que ce n'est pas sain.

« On a appris beaucoup de choses, confient trois jeunes filles. On sera plus vigilantes



Les couples mineurs ne sont pas épargnés par les violences verbales, psychologiques et physiques.

pour nous mais aussi au cas où cela arrive à des amis, afin de pouvoir les aider, au moins les croire et les écouter. On avait aussi tendance à minimiser certains actes, les insultes par exemple. On pensait que les violences verbales n'étaient pas si graves. »

Pourtant, comme l'a rappelé l'adjudant-chef : « Non seulement c'est grave, mais c'est surtout puni par la loi. Avant, la législation parlait d'atteintes à l'intégrité physique, détaillait-il. Aujourd'hui, la loi parle de violences, qu'elles soient verbales, psychologiques et/ou physiques. Si vous êtes victime, il ne faut pas avoir peur d'en parler. Vous avez différents numéros d'aide : le 119, le chat Allo119.gouv.fr. »

Les collégiens de l'Essonne ne sont pas les seuls à être sensibilisés. Vendredi, l'association De cor e d'oc, fondée par Daniel Dupuy, le père de Martine, assassinée à 28 ans par son conjoint en 2014, a évoqué les violences amoureuses à l'adolescence auprès d'élèves du collège la Source, à Lugny, en Saône-et-Loire. Un département meurtri depuis qu'un adolescent de 14 ans a avoué le meurtre d'Emma, sa petite amie de 14 ans, en juin.



« On pensait que cela ne concernait que les couples mariés, les vieux quoi »

Des collégiens d'une quinzaine d'années à Mennecy (Essonne)



Mennecy (Essonne), le 23 novembre. Le département organise des débats et des ateliers pour informer les collégiens à ce sujet.

UNIQUE CHEVALLIER



AH, JE VOIS QUE TU GÈRES AVEC QUELQU'UN...



ENGRENAGE | « J'étais devenue la poupée de quelqu'un »

Emma, victime à 16 ans de son petit ami violent

« JE N'ÉTAIS PLUS un être humain mais un objet. » Presque quatre ans après, Emma peut enfin mettre des mots sur ce qu'elle a vécu quand elle avait 16 ans, pendant son année de 1^{re} dans un lycée de l'Essonne. À l'époque, jamais elle n'aurait pu dire que son petit ami lui infligeait des violences conjugales.

« D'abord parce qu'il ne voulait pas que les autres sachent qu'on était ensemble, il disait qu'on était en flou, raconte la jeune femme de 20 ans, qui poursuit brillamment aujourd'hui des études de médecine. Il ne voulait pas que l'on soit vus ensemble, mais il fallait toujours que je sois disponible pour lui. Il m'a très vite critiquée, dévalorisée, humiliée, rabaisée. J'étais devenue la poupée de quelqu'un. »

À chaque fois qu'ils se voient, Emma subit les injonctions de son copain : « Tu devrais avoir des seins comme ci », « Tu es nulle », « Fais-moi plaisir ». Les violences ne sont pas « que » verbales : « Il disposait de mon corps, il a brisé mon intimité alors que je lui faisais comprendre que je ne voulais pas, poursuit Emma. Je ne pensais pas qu'en disant non si clairement, de telles choses pouvaient quand même se passer. »

Après ces viols, Emma devient l'ombre d'elle-même. « Je n'étais plus dans mon corps, se souvient-elle. J'étais entourée de mes amis, mais il ne se passait plus rien, je ne riais plus avec eux. » Son corps réagit pourtant : malaises, vomissements... « J'essayais aussi de faire comprendre à mon copain qu'il ne se comportait pas bien, précise Emma. Mais je le faisais de façon polie, avec le sourire, parce qu'on m'a toujours dit qu'une fille doit être gentille. Et puis, à chaque fois, je lui trouvais des excuses, je pensais qu'il pouvait changer.

Je le trouvais mignon quand il m'envoyait des fleurs pour s'excuser. »

Heureusement, Emma n'est pas seule. Ses proches, à qui elle se confie, l'exhortent de quitter ce petit ami toxique et violent. Certaines copines appelleront même sa maman. « J'ai eu un déclic quand un de mes copains m'a demandé si c'était avec le mec qui m'a violée que je voulais faire ma vie et avoir des enfants », sourit la jeune femme.

« J'ai eu la chance d'avoir des amis qui m'ont crue » Elle réussit à le quitter, malgré le harcèlement qu'il lui infligera pour qu'elle accepte de le revoir. Pour se reconstruire, Emma n'est pas passée par le dépôt de plainte. « Je ne sais pas trop pourquoi, confie-t-elle. Sûrement parce que cela m'a aussi plongée dans un viol subi quand j'avais 3 ans par le mari de ma nourrice. Je me suis rendue à la brigade spécialisée de gendarmerie à ce sujet, où j'ai été très bien accueillie. »

Avant d'entamer une thérapie, Emma avait aussi trouvé de l'écoute auprès de l'infirmière de son lycée, de la PMI (Protection maternelle infantile). « Et je me suis mise à la boxe, sourit Emma. Cela m'a beaucoup aidé. Je me suis réapproprié mon corps. J'ai eu la chance d'avoir des ami(e)s qui m'ont crue, qui ont mis les mots sur ce que je subissais. »

Au cours d'un atelier d'écriture sur la reconstruction, qui a regroupé huit femmes victimes de violences conjugales, à Orsay, Emma a posé ces mots : « N'attends pas de prétexte pour sortir de ce cauchemar [...]. N'aie pas peur de replonger dans cette époque-là, suis une thérapie, va à des conférences, des débats, transmets, écris, lis, boxe, danse, parle, dénonce et partage ton vécu. »

PRÉVENTION | « Il faut sensibiliser dès le plus jeune âge »

Louise Delavier, cofondatrice de l'association En avant toutes

DEPUIS 2013, En avant toutes lutte « pour l'égalité femme-homme et la fin des violences faites aux femmes ». L'association, qui agit principalement auprès des jeunes, a lancé Commentonsalme, un tchat qui permet aux jeunes de poser des questions sur l'amour, le couple... Des cas de violences au sein de couples peuvent aussi être détectés par ce biais. Louise Delavier, sa cofondatrice, décrypte le phénomène.

Existe-t-il une estimation du nombre de victimes de violences conjugales chez les adolescents ? LOUISE DELAVIER. On parle de 1 jeune sur 7 contre 1 personne sur 10 dans le reste de la population. Mais ces chiffres sont sûrement en dessous de la réalité. Fin 2021, nous avons lancé une enquête sur le site des Glorieuses pour mieux cerner les relations affectives et sexuelles des 12-24 ans. 3 127 personnes ont participé, ce qui est assez important.

Qu'en est-il ressorti ? Neuf jeunes femmes sur 10 ont déclaré avoir subi des

violences conjugales. Le résultat ne nous a pas étonnés. Les insultes, les humiliations sont très répandues, voire banalisées, alors qu'il s'agit déjà de violences.

Pourquoi le sujet des violences au sein des relations amoureuses des jeunes est-il encore invisible ?

Pour beaucoup, les violences conjugales concernent les couples mariés. Dans les représentations, la victime est souvent une femme plus âgée. C'est très loin des jeunes, ils pensent donc que cela ne les concerne pas. Pourtant, les associations d'aide aux victimes de violences conjugales ont identifié le problème, qu'il manquait les jeunes. En 2013, nous avons été une des premières à nous adresser spécifiquement aux mineurs et jeunes majeurs.

Le tchat Commentonsalme permet aux victimes de dénoncer ce qu'elles subissent ?

Indirectement. En deux ans, nous avons déjà plus de 5 000 tchats, nous sommes

un peu l'alternative numérique du 39.19 (service d'écoute pour les victimes de violences conjugales). La plupart des jeunes ne parlent pas directement de violences. Ils se posent des questions sur leurs relations amoureuses, ils veulent savoir si c'est normal que l'autre réclame les codes du smartphone... Autant de connexions qui permettent de détecter des violences. Le cas échéant, nous discutons avec la personne, nous évaluons le niveau de danger. L'objectif est de la renvoyer ensuite vers des structures et associations physiques, qu'elle se sente légitime à déposer plainte.

Comment prévenir ces violences ?

En sensibilisant dès le plus jeune âge. Avant, nous intervenions que dans des classes à partir du collège, nous allons aussi dans les écoles primaires. Plus on commence jeune, mieux c'est pour prévenir toute forme de violence, de sexisme... On va d'ailleurs créer un nouveau site Web destiné aux 10-14 ans pour parler aux jeunes qui consomment des images pornographiques.



J'ai eu un déclic quand un copain m'a demandé si c'était avec le mec qui m'a violée que je voulais faire ma vie et avoir des enfants

EMMA, victime de violences